

LEKHA DODI

SPECIAL PESSA'H

488

Le mot du RAV :**«LA CACHÉRISATION»****Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva**

Après la victoire d'Israël sur les midianites, Eleazar le Cohen s'adressant aux hommes qui avaient pris part au combat, leur déclare à propos du butin : « voici ce que l'ET... a ordonné à Moshé ».

Tous les ustensiles en argent, cuivre, fer, étain et plomb, tout ce que supporte le feu, vous le passerez par le feu pour qu'il devienne « casher » à son utilisation ; ensuite il sera purifié par l'eau du Nida ; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez à l'eau. Dans ce passage, la thora nous enseigne toutes les règles de la

« Cachérisation » de « purification » et de « l'immersion »

« Cachérisation » : c'est extraire une substance interdite absorbée dans un ustensile par cuisson.

« Purification » : c'est purifier l'ustensile de l'impureté avec laquelle il aurait été en contact. Il s'agit notamment, dans cet épisode, de l'impureté provoquée par le contact avec un mort.

« L'IMMERSION » : (ou « TEVILAH ») c'est rendre utilisable l'ustensile (même neuf !), en le trempant dans un « MIKVE » apte à purifier une femme NIDA. C'est ce qui explique l'expression « Eaux de Nida », employée dans la TORAH.

POUR POUVOIR UTILISER PENDANT PESSAH DES USTENSILES QUI SERVENT TOUTE L' ANNEE A CUIRE DU HAMETS, il est INDISPENSABLE de les CACHERISER.

REGLES A SUIVRE POUR LA CACHERISATION. La même force de température par laquelle a été absorbée la substance interdite, sera employée pour l'en extraire. On distingue deux moyens :

- Le Liboun : rougir par le feu
- La haghala : ébouillanter avec de l'eau ou tremper dans l'eau bouillante selon l'usage des ustensiles.

ATTENTION :

Pour tous les ustensiles dont la cachérisation se fait à l'eau bouillante, il importe de prendre les précautions strictes suivantes :

- Nettoyer parfaitement l'ustensile ;
- Attendre 24 heures entre la dernière utilisation et la cachérisation. Attendre que l'eau bouillante pénètre dans les parois de l'ustensile pour extraire la substance absorbée.
- Tremper les ustensiles dans l'eau froide après les avoir ébouillantés.
- La marmite de la cachérisation sera ébouillantée après utilisation.

1) LA CUISINIÈRE

Soulever ou démonter la plaque d'émail supérieure pour nettoyer le dessus, nettoyer la plaque supérieure avec un produit type « Décap-four », brûler la grille et les brûleurs pendant une heure en passant toutes les parties sur le feu. Pour la cuisinière électrique, bien nettoyer la surface et laisser les plaques allumer à fond pendant dix minutes.

2) LE FOUR

S'abstenir de l'utiliser 24 heures avant la cachérisation, si le four est à PYROLISE, lancer l'opération de nettoyage, sinon nettoyer soigneusement au « Décap-four » laisser brûler pendant une heure. Pour les plaques du four et les moules à gâteaux : les rougir à défaut d'en prendre des neuf.

3) LE FOUR A MICRO-ONDES

Bien le nettoyer. Laisser chômer 24 heures. Faire chauffer de l'eau.

4) LES MARMITES ET LEURS COUVERCLES

S'abstenir de les utiliser 24 heures avant la Cachérisation : bien les frotter en particulier entre le manche et la casserole, les tremper dans l'eau bouillante, attendre que l'ébullition reprenne et les rincer aussitôt à l'eau

froide. Une grande marmite qui ne peut être trempée, sera remplie d'eau jusqu'au bord, et lorsque l'eau commencera à bouillir, on plongera un fer rougi ou une braise qui fera déborder l'eau et brûlera les bords du récipient.

5) LA COCOTE MINUTE

Procéder de la même manière que pour les marmites : pour les vieux modèles, retirer le joint en caoutchouc qui se trouve autour du couvercle, bien laver, et la tremper dans l'eau bouillante sur le feu, éventuellement le changer.

6) LA POELE

La poêle à HAMETS sera ébouillantée après 24 heures mais pour la poêle TEREFA qui a absorbé une substance interdite il faut la faire rougir ou la changer.

7) L'EVIER (en inox ou en faïence émaillée)

Bien le laver avec un détergent, verser de l'eau bouillante sur toute la surface et sur les murs. Toutefois, certains plus stricts, n'utilisent pas directement l'évier en faïence mais lavent leur vaisselle en recouvrant l'évier d'un plastique adhésif ou utilisent une bassine.

8) LE REFRIGERATEUR

Un bon nettoyage suffit même à l'eau froide : certains plus stricts, recouvrent les étagères de papier aluminium.

9) LA MACHINE À HACHER LA VIANDE

Démontrer l'appareil, le récurer et le tremper dans l'eau bouillante .il est recommandé de passer la grille du hachoir sur le feu pour le h'amets éventuel.

10) LA COUPE DU KIDDOUCH

La laver à l'eau froide

11) LE VERRE (duralux ou pyrex)

Tout ce qui est en verre n'absorbe pas le H'amets même à chaud. Par conséquent, pour pouvoir s'en servir pendant Pessah il suffit de bien les frotter et les laver. Certains ont l'habitude de les tremper dans l'eau en renouvelant l'eau toutes les 24 heures pendant 3 jours.

12) LES TABLES

Pour les tables de cuisine et les tables de travail dont on se sert directement : bien gratter entre les fentes et verser dessus de l'eau bouillante. Pour Pessah on a l'habitude d'utiliser les tables recouvertes d'une nappe. La table de la salle à manger, qui est toujours recouverte d'une nappe, sera simplement nettoyée à sec.

13) LES USTENSILES EN BOIS, OS, PLASTIQUE, NYLON OU BAKELITE

La cachérisation se fait en fonction de leur utilisation (à froid ou à chaud). Les ustensiles en porcelaine, en faïence ne sont pas cachérisables. Les nappes en coton ou nylon seront lavées à l'eau chaude.

14) LA PLAQUE ELECTRIQUE DU CHABAT

La nettoyer au « Decap-four » l'allumer pendant une heure et la recouvrir d'une feuille d'aluminium.

15) LE LAVE VAISSELLE

Nettoyer soigneusement avec un détergent, laisser chômer 24 heures, faire tourner à vide, et changer le panier à vaisselle si possible.

16) APPAREIL DENTAIRE

Bien le nettoyer et rincer à l'eau chaude du Kéli Richone.

17) LES FOURCHETTES ET LES CUILLERES

Bien les laver, verser dessus de l'eau bouillant et tremper dans l'eau froide.

18) LES COUTEAUX

Même procédé s'ils sont d'une seule pièce. Pour les couteaux qui ont un manche en bois, bien frotter entre le manche et la lame avant de les ébouillanter.

Un Grand Fondement

Par Nir Allouche

Il y a un commandement de se réjouir dans la Torah comme il est écrit : (Devarim 16 ; 14) « et vous vous réjouirez pendant la fête, et vous serez joyeux »

Tout le monde connaît ce verset, mais arrive-t-on vraiment à accomplir cette mitsva que de se réjouir pendant la fête.

Surtout suite à l'attentat de Toulouse ainsi que divers événements qui ont frappé le peuple juif ces derniers temps, comment accomplir ce commandement que nous ordonne la Torah malgré tous ces événements ?

Cette mitsva doit être accomplie par tous juifs du peuple d'Israël. Nous apprenons cela en partie de la Guemara dans le traité Pessa'him 109 a, il est enseigné que :

Pour l'homme : la véritable joie dont parle la Torah doit être accomplie en mangeant de la viande rouge et en buvant du vin.

Pour la femme : la joie pourra s'acquérir uniquement avec des habits et des bijoux.

Pour l'enfant : ça sera en recevant des jeux ou des friandises, des sucreries. (À l'époque traduisait cela par des noix et des amandes, toutes sortes de fruits secs)

Nous devons nous réjouir pendant les 3 fêtes qui sont : Souccot, Pessa'h et Chavouoth

le Gaon de Vilna nous enseigne que c'est l'une des mitsvot, la plus difficile à accomplir de la Torah, en effet de la même façon que shabbat nous ne devons pas nous préoccuper de nos affaires personnelles et professionnelles ou être dérangé ou perturbé par nos problèmes quotidiens de la semaine, il en est ainsi pour ces fêtes où nous devons également ne pas crier sur nos enfants, ne pas s'énerver et ne pas rentrer dans un problème de "Shalom Baït", ici pendant ces 7 (8) jours de Pessa'h.

Il est très facile de comprendre que **la joie s'acquiert et se vit par des événements et éléments extérieurs, ces eux qui transcendent notre intérieur**. Comment comprendre que la Torah nous demande de nous réjouir à travers ces actes qui paraissent grossiers et très matériels (manger de la viande Rouge boire du vin) encore plus pendant ces fêtes où nous devons nous élever spirituellement ?

Quel rapport y a-t-il entre ces actes matériels et notre évasion spirituelle pendant la fête de Pessa'h ? On voit dans la Torah que Yaacov Avinou lorsqu'il a cru perdre son fils, a perdu l'esprit divin qui résidait sur lui pendant 22 ans. Nous constatons de ce passage de la Torah qu'une personne qui n'est pas joyeuse ou qui souffre, l'esprit Divin ne réside pas sur lui.

Cet événement négatif matériel a eu pour conséquence de le toucher dans son rapport avec Hachem, un rapport spirituel.

C'est avec cette joie matérielle que je pourrais atteindre un plus haut niveau spirituel, c'est un grand fondement que nous devons vivre tous les jours dans notre "Avoda Hachem".

Nous connaissons tous l'histoire de Rachi qui était vigneron, son petit-fils Rabénu Tam était créancier (il prêtait de l'argent au non juif avec intérêt). Avec l'argent gagné, qu'il mettait dans sa petite bourse, avant de donner un cours, il touchait ses pièces qu'il avait gagnées. Ces élèves lui demandèrent la raison de ce comportement ? Il leurs a répondu que grâce à cela ça lui procurait de la joie et ainsi il pouvait mieux étudier la Torah.

Il est enseigné que les "shabbatot" et les "yamim tovim" ont été donné à Israël pour qu'il puisse étudier la Torah.

En résumé nous devons toujours nous efforcer d'être joyeux par le biais du matériel afin d'arriver à un plus haut niveau spirituel ; et surtout ne pas croire que le matériel est une fin en soi , il n'est que le véhicule pour mieux étudier la Torah.

Pessa'h est plus qu'un simple récit d'histoire ancienne, c'est en réalité le support pour réaliser de vrais débats et études approfondies de Torah à cette nuit-là.

Je vous souhaite à tous un bon Pessa'h Cacher vé Saméa'h et une bonne étude.



La Bouche 2^{ème} partie – par Rav Imanouël Mergui /

Lekha Dodi dédié à la mémoire des victimes de Toulouse 19 mars 2012

Le sujet de “la bouche” a un sens particulier en cette période que nous vivons. La tuerie de Toulouse du 19 mars dernier ne nous laisse pas indifférent. Chacun de son côté essaie d’en tirer des leçons, espérons les bonnes, et si nous nous interrogeons tous sur ces leçons à tirer et sur le “comment” ou encore le “pourquoi” de “tout ça” soyons vigilants à ne pas dire n’importe quoi. Il est d’ailleurs surprenant de voir que les familles Monsonégo et Sandler, touchées par cet épisode dont les mots sont insuffisants pour en décrire l’horreur, sont elles qui nous renforcent dans leur propos tenues. Nous qui sommes à l’extérieur de tout ça, nous nous offusquons et nous passons notre temps à soulever des questions dont nous n’aurons pas de sitôt les réponses, voire jamais. Ces familles accablées quant à elles s’efforcent de véhiculer des messages à tout Israël dans le monde entier, on a presque l’impression que se sont elles qui nous donnent du courage pour ne pas baisser les bras, et surtout pour ne pas tenir des discours vains, futiles et inutiles. Cet évènement dépassant l’entendement et la raison ne doit pas se limiter à des discours portant sur l’antisémitisme (ce vieux problème qui touche le peuple d’Israël depuis son existence), l’insécurité ou autres du genre. Il y a des messages qui touchent notre existence et notre raison d’être. Tirons des leçons concrètes et valables. Je vous propose une réflexion personnelle qui prend un sens là en cette veille de Pessah’. Analysons vraiment très simplement ce drame. Il a touché des enfants à l’intérieur d’une école. Le message me paraît d’une évidence frappante : l’éducation des enfants a été touchée ! La question largement soulevée durant ces dix derniers jours, certes importante, de la sécurité de nos enfants me paraît quelque peu insuffisante. Si on s’interroge véritablement de savoir quel est l’avenir de nos enfants, ici ou ailleurs, je voudrais reformuler la question : quel avenir, nous parents, voulons de nos enfants ?! C’est la grande question de l’éducation qui est à soulever. Cette question immense et dans son sens le plus large. La sortie d’Égypte n’a pu se faire uniquement grâce au concours dévouée et sans égal de deux femmes d’Israël du nom de Chifra et Pouâ (récit décrit au début du livre de Chémot chapitre 1), si l’évidence des versets de la Tora laisse clairement apparaître que ces femmes encourageaient la procréation d’enfants dans le peuple d’Israël je comprends que ces femmes ont misé sur les enfants aussi bien dans leur qualité que dans leur nombre ! Rien ne les arrêter pour stimuler les couples à enfanter. D’ailleurs le Talmud au traité Sota 11b fait l’apologie des femmes



pieuses d'Israël qui sont à l'origine de la sortie d'Égypte. Et quelle est leur piété ? Je rapporterais très brièvement la conclusion du Talmud, je vous laisse le soin de prendre le temps de vous assoir pour aller étudier, les femmes d'Israël incitaient les maris à procréer ! Quelle était la mission de Chifra et Pouâ ? Je m'arrêterais sur Pouâ en citant le commentaire de Rachi tiré du traité Sota 11b « Pouâ c'est Miryam, la Tora la nomme ainsi parce qu'en hébreu Pouâ veut dire : parler et dialoguer. Miryam parlait avec les bébés pour les apaiser et pour jouer avec eux ». Voilà le rôle d'une maman PARLER avec son enfant. Et si vous prétendez que c'est chose évidente, la réalité montre et prouve ô combien ce n'est pas tâche facile. C'est l'éducation de la parole... Un peu plus loin dans le livre de Chémot 2-14 et Rachi, Moché Rabénou pourquoi les Enfants de souffrance en de la médisance ». la bouche. Miryam encourage à la douce condamne la bouche qui médit et colporte. l'Égypte trouve son boucle qui parle mal, par la bouche qui douceur et de la



dit « je comprends d'Israël endurent tant Égypte ; c'est à cause Encore une leçon sur approuve et parole, Moché dégoûtante – celle L'exil accablant de origine dans la la délivrance se fait exprime de la tendresse. De là

rebondissons à la fête de Pessah'. On connaît l'idée qui propose de décomposer le nom de la fête en deux mots « Pé » - la bouche, « Sah' » - qui parle. Et même l'enfant qui ne pose pas de question, qui reste muet, on va faire un exercice « pour lui ouvrir la bouche ». Pessah' est la fête de l'exercice de la parole. La fête où la bouche est reine. La fête où on doit s'inspirer de Moché pour se taire de parler sur autrui, et s'inspirer de Miryam pour apprendre à parler à autrui. Activité difficile mais qui s'impose et indispensable si nous voulons connaître des jours meilleures. Si nous prônons la sécurité devant nos lieux de culte, phénomène important, n'oublions pas l'idée du Midrach qui rappelle que D'IEU a placé deux sécurités à notre bouche : les lèvres et les dents, pour ne pas que notre langue s'empresse à parler n'importe comment. Arrêtons notre discours ici, il n'est plus l'heure de parler mais celle d'agir et l'action de se taire est bien plus difficile que celle de parler. Comme dit mon grand Maître Rav Wolbe ztoukal il est plus difficile d'apprendre à se taire que d'apprendre à parler. Agissons. Ne baissons pas les bras. Baissons plutôt les lèvres pour empêcher notre bouche à dire tout et n'importe quoi. Fasse Hachem que cette fête de Pessah' soit synonyme d'une bouche qui parle correctement, à l'autre et à D'IEU. Que notre bouche prononce les mots justes pour que nos prédateurs restent muets.

Pessah ou transmettre un questionnement

Par Jérémie Isaac Talafre (avreh collel au C.E.J)

Il y a une Michna dans Pessahim (Ch.10 Michna 4) qui nous enseigne : Après avoir versé le deuxième verre, le fils questionne son père et si le fils n'a pas les facultés de questionner son père, il doit lui enseigner ... (bien sûr la Michna va énumérer les fameuses questions commençant par « MA Nichtana »....

Mais ce n'est pas là- dessus que nous allons nous arrêter, mais sur **la transmission** qui semble être inconditionnel et même **la clef de voute de Pessah**. La Guemara continue (p.116a) et rapporte que si le fils n'est pas haham (sage) et ne peut donc pas questionner son père, sa femme le QUESTIONNERA et si sa femme ne peut pas non plus le faire, il se questionnera lui-même, et même dans le cas où deux talmideï hahamim (érudits) connaissant toutes les halakhots(lois) de Pessah et passent le seder ensemble, ils doivent se questionner l'un l'autre ...

Voilà les deux points qui semblent, à mon avis, primordiaux pour **ne pas passer à coté de sa propre yetsiat mitsraïm** (sortie d'Égypte) :

-LA TRANSMISSION du récit (hagada)

-SE QUESTIONNER sur notre état

Tout d'abord, LA TRANSMISSION du récit ! Le Maharal dans l'introduction de son livre « Gvourot Hachem » rapporte un Tehilim (psaume) : « QUI PEUT DIRE LES HAUT FAITS DE L'ÉTERNEL !? ». Autrement dit qui serait capable d'expliquer toutes les ramifications, les impacts des actes, créations et interventions d'AKADOSH BAROUH HOU sans trahir si l'on peut dire " l'intention d'Hachem " ; la réponse est simple : PERSONNE !

Et le Maharal fait fort de constater que cela devrait même être interdit d'en parler, vu que **le fait d'énoncer un acte d'Hachem serait minimiser sa grandeur en tant que Maître de toute chose**, Lui qui emplit le monde, et diminuer l'impact de ses bienfaits prodigués par bonté envers son peuple en souvenir de sa promesse. Il est bon aussi de prendre conscience que **la Thora reflétant la pensée de D.ieu, renferme, dévoile, sublime, et supprime toute les autres sagesse**, la Chlemout (plénitude) de la thora n'est même pas palpable par l'homme. Dans son commentaire sur Avot, le Maharal introduit l'idée de transmission, il explique qu'une transmission est complète lorsqu'enseignants et élèves ne veulent, ni l'un ni l'autre, perdre quoi que ce soit de l'enseignement. De même que l'enseignant veut donner "tout" son savoir afin d'être compris, ainsi l'élève est animé par un profond désir de tout "récupérer" (percevoir). Pourtant malgré une transmission complète Moché rabenou n'a pas perçu toute l'étendue de la pensée de D.ieu, mais "seulement" ce qu'un humain peut percevoir du divin.

Alors pourquoi ce commandement complètement antinomique **VÉ IGADTA LEBINEKHA** (tu l'enseigneras à ton fils)??? Pourquoi les hahamims (sages) ont mis en place un seder dont les moindres rouages sont ficelés, ritualisés ?

La transmission inhérente à Pessah n'a pas pour objectif de raconter l'histoire d'un homme, ni de raconter l'histoire d'un peuple allant vers son indépendance !!! Les Bnei Israel partirent vers l'inconnu matériel mais vers un idéal spirituel, il n'y avait ni terre ni drapeau mais Hachem ehad (Un D... unique) !!!

Le but de la transmission est une oda'a, un remerciement, une reconnaissance vis à vis d'Hachem ?! Non, HAKADOSH BAROUKH HOU n'a pas besoin de nos remerciements, mais nous, nous avons besoin de Le remercier pour ne jamais "oublier" les hauts faits de l'Éternel,

SE QUESTIONNER sur notre état

Nous avons vu plus haut que la Guemara dans Pessahim appuie sur l'importance du questionnement, mais pourquoi se questionner ?

Après tout, voilà encore un Pessah qui arrive ! On va faire tourner les plateaux, chanter had gadia, et aller dormir, malgré ces moments importants que devons-nous tirer de Pessah' ?

Quelle est la plus belle chose qu'un ben Israël ou une bat Israël peut se vanter d'avoir ?

La plus belle chose dont nous pouvons nous vanter est la **réelle prise de conscience d'Hachem** ! Et de qui nous a transmis en héritage cette prise de conscience ? Avraham avinou qui, en se questionnant, a installé Hachem dans le monde... Est-ce que cela veut dire que D.ieu n'était pas dans le monde avant Avraham ?

Bien au contraire, mais l'état de conscience que tout émane du Boré Olam (créateur de l'univers) était absent de ce monde. Tout était formaté à partir d'idées arrêtées, aucune remise en question du monde et de ses rouages n'était envisageable. Or sa prise de conscience a amené à une promesse d'Hachem d'une immortalité spirituelle. Le Maharal dans gevourot hachem enseigne **" le peuple d'Israël est immortel car il prend ses racines dans le futur !"**. C'est une promesse qui anime le juif, une promesse d'une délivrance prochaine par la venue du Machiah' qui est le fruit d'un questionnement !

Alors si le questionnement est le centre de l'existence d'un bentorah, pourquoi en fait-on un étendard plus important à Pessah ? Et non à kipour par exemple (propice à l'introspection phase initial du repentir)

Et bien parce que c'est ÇA mitsrayim, il n'y avait aucune place pour le questionnement. L'oppression physique et spirituelle qui asservissait les bnei israel jours et nuits, d'après certains mefarchims (commentaires), nous avait transformé en robots et c'est en révélant notre volonté de s'arracher au creuset de l'Égypte qu' Hachem s'est souvenu de la promesse faite à Avraham, Itshak et Yaacov **grâce à laquelle nous avons été sauvés** de mitsrayim et suite à cela nous avons réinstallé le questionnement dans nos têtes et donc **la présence d'Hachem dans nos cœurs** !

Dédié à la mémoire des victimes de la barbarie de Toulous , Une pensée pour les beneï Israel loin de leurs proches

Horaires Pessah' 5772/2012 Nice

Vendredi 6 avril / 14 nissan

Veille de Pessah'

Jeûne des premiers nés

Début du jeûne..... 5h47
Fin du jeûne..... 20h24
Chah'arit suivi d'un syoum..... 7h00
Fin de consommation du h'amets... 10h57
Brûler le h'amets avant..... 12h15
Minh'a / Hadlakate Nérote..... 19h46
Chékiâ..... 20h04
Arvit..... 20h30
Finir Afikoman avant..... 01h33

Samedi 7 avril / 15 nissan

1^{er} jour de Pessah'

Chah'arit..... 9h30

Intercaler morid hatal dans moussaf

Fin du chémâ..... 9h38

Minh'a..... 18h30

Eviter de manger plus de 56 grammes de matsa

Chékiâ..... 20h05

Arvit (Omer 1)..... 20h30

Motsaé / Hadlakat Nérote..... 20h49

Rabénou Tam..... 21h23

Finir Afikoman avant..... 01h33

Dimanche 8 avril / 16 nissan

2^{ème} jour de Pessah'

Chah'arit..... 9h30

Fin du chémâ..... 9h37

Minh'a..... 19h30

Chékiâ..... 20h06

Motsaé / Arvit (Omer 2)..... 20h50

Intercaler baréh'énou

Lundi 9 avril/mardi 10 avril/Mercredi 11 avril

H'ol Hamoëd

Chah'arit..... 7h30

Minh'a..... 19h30

Arvit..... 20h10

Jeu di 12 avril / 20 nissan

Veille de Yom Tov

Chah'arit..... 7h30

Minh'a..... 19h30

Hadlakate Nérote..... 19h53

EROUV TAVCHILIN

Arvit (Omer 6)..... 20h00

Chékiâ..... 20h11

Veillée

Vendredi 13 avril / 21 nissan

Zème jour de Pessah'

Chah'arit..... 9h30

Fin du chémâ..... 9h31

Minh'a..... 19h00

Hadlakate Nérote..... 19h54

Arvit /Chékiâ (Omer 7)..... 20h12

Samedi 14 avril / 22 nissan

8^{ème} jour de Pessah'

Chah'arit..... 9h30

Fin du chémâ..... 9h30

Minh'a..... 19h15

Chékiâ..... 20h13

Motsaé / Arvit (Omer 8)..... 20h58

Rabénou Tam..... 21h34

H'AG SAMEAH'

POUVOIR DE VENTE DE HAMETS

Je soussigné, (Nom et Prénom) :

.....
Donne par la présente, mandat à Monsieur le RABIN/RAV _____, tout pouvoir d'agir pour moi au mieux comme il jugera à propos, de louer l'endroit ou se trouve le hamets m'appartenant et pour le vendre également dans sa totalité et de manière à exclure tout droit de propriété sur cette matière, tout levain (hamets) qui se trouve dans mon appartement et / ou dans ma cave et / ou dans ma chambre faisant partie d'un immeuble sis à :

.....
.....
.....

ainsi que dans (*)

.....

Voiture.....Nombre.....Plaque.....

.....

Adresse du parking

.....

Et en même temps de louer à la personne qui se rendra acquéreur du (hamets) les lieux ou se trouve le « hamets » de n'importe quelle substance. Je déclare sur l'honneur, nul et non avenue, tout acte de nature à annuler ce mandat et en outre, m'engage à ne lui faire aucune opposition pour quelque cause de manière que ce soit. Je cède au RABIN/RAV _____ le produit de la location des locaux et de la vente du « hamets ». Ma signature ou mon adresse internet seront une preuve de mon engagement halakhique selon les lois en vigueur dans le pays.

Fait à (ville)le2012

Signature

ci-joint un don de _____euro

PESSA'H INOUBLIABLE ⁷⁰³

AU « COL DE TURINI »

STATION DU MERCANTOUR À 45 MN DE NICE

DU 6 AVRIL AU 9 AVRIL 2012

Glatt Cacher Laméadrin

SEDER - CHIOR - TÉPHILA

animés par

RAV IMANOUEL MERGUI ^{chitta}

Ambiance familiale

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

STÉPHANE : 06 48 64 42 75

PLACES LIMITÉES

TARIFS :

ADULTES : 375 EUROS

ADOLESCENTS 13 À 16 ANS : 315 €

ENFANTS 4 À 12 ANS : 275 EUROS

BÉBÉ 0 À 3 ANS : 50 EUROS

